

IL PERCUTE UN ÉQUIPAGE GSP



4 ANS FERME !

En octobre 2021, Poursuivi par la BAC, l'auteur d'une tentative de vol par effraction n'avait pas hésité à percuter un véhicule en barrage, avec à son bord un équipage GSP division EST CENON. L'individu vient d'être condamné ce 31/08/2022 à 4 ans ferme par le Tribunal Judiciaire de Bordeaux.

Seule organisation syndicale présente au tribunal judiciaire, ALLIANCE PN se félicite de cette décision !

Après avoir mobilisé le SSPO, avoir été présents le soir même auprès des effectifs puis au TJ, ALLIANCE PN 33 et son référent médical continueront d'accompagner nos collègues dans ce dossier.

Se mobiliser, se déplacer et accompagner TOUS les Policiers au quotidien, ALLIANCE PN et personne d'autre !